

RÉSEAU DES ÉMETTEURS FRANÇAIS UNION FRANÇAISE DES RADIOAMATEURS

Union sans but lucratif regroupant les radioamateurs, arrêté du 03.01.1994, reconnue d'utilité publique, décret du 29.11.1952

Section française de l'Union Internationale des Radioamateurs (I.A.R.U.)

Siège social: 32, rue de Suède - 37100 TOURS - Services administratifs: BP 7429 - F 37074 TOURS CEDEX - Tél: (33) 02 47 41 88 73

COMMISSION THF

<http://thf.ref-union.org>

F6ETI, Philippe MARTIN
10, impasse Marie-Rose Guillot
F 19240 VARETZ
f6eti@wanadoo.fr

Varetz, le 23 février 2007

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DE LA COMMISSION THF À TOURS LE SAMEDI 3 FÉVRIER 2007

PRÉSENTS : F1UNA (communications numériques), F5AGO (TVA), F5DFN (relais), F5GZJ (Président), F6DVC (administrateur de liaison), F6BRV (Pdt ANTA), F6ETI (membre, et VHF manager).

EXCUSÉS : F6HYE (microwave manager), F1AAM (réglementation), F8OP (50 MHz), F6HTJ (balises).

DESTINATAIRES: Commission THF, Radio-REF, C.A. du REF-Union, membres associés (via le Siège).

Le BE exécutif du 5 janvier 2007 avait demandé au DR de liaison de réunir dans les plus bref délais la commission THF suite à la démission de F6ETI du poste de responsable de la commission THF en mai 2006, et en l'absence de proposition de désignation par la commission d'un nouveau responsable au président du REF-Union, comme prévu à l'article 10.4 du règlement intérieur.

L'ordre du jour en était :

1. Désignation d'un responsable de la commission.
2. Commentaires et analyse des contributions à la réunion intérimaire IARU de Vienne, comité C5.
3. Questions diverses.
4. Documents pour le CA financier - Budget de la commission.
5. Fixation de la date de la prochaine réunion.

1. Désignation d'un responsable de la commission

Au cours de francs échanges, le besoin de communications écrites entre le président et la commission THF au sujet des rencontres REF - administrations a été rappelé, ainsi que le besoin de revenir à des "réunions de concertations" formelles entre le REF-Union et les administrations.

Il a été vivement débattu de la nécessité pour certains membres de la commission THF de ne pas fonctionner isolément dans leurs actions, ou bien en seule liaison avec le président du REF-Union, de la nécessité qu'ils reconnaissent la structure et le fonctionnement de la commission THF, de la nécessité qu'ils communiquent leurs dossiers à tous les membres de la commission THF, et qu'ils n'entament pas de démarches qui pourraient engager d'autres activités THF que celle qu'ils représentent sans consulter la commission THF.

L'appel à candidat pour la responsabilité de la commission THF étant resté infructueux, F6ETI s'est proposé pour assurer cette fonction.

Les présents ont été favorables à cette candidature.

Le président a donc accordé sa confiance à F6ETI pour assurer la responsabilité de la commission THF.

2. Commentaires et analyse des contributions à la réunion intérimaire IARU de Vienne, comité C5

Les points et les commentaires à l'agenda du comité C5 de Vienne ont été rapidement commentés entre les membres présents de la commission.

Dans la pratique, la synthèse des commentaires et avis a été mise à jour et communiquée régulièrement aux membres de la commission depuis fin décembre 2006 et jusqu'à la veille de la réunion du comité C5 (V/U/SHF) IARU R1 à Vienne, les 24 et 25 février 2007.

3. Budget de la commission.

Il doit permettre une réunion annuelle de la commission THF.

4. Date de la prochaine réunion de la réunion.

La date de la prochaine réunion est fixée au 24 novembre 2007.

F6ETI, Philippe MARTIN
Responsable de la commission THF.